

une expression significative dont l'interprétation est d'une importance majeure : c'est l'expression Fils de Dieu, appliquée à Jésus.

Les critiques modernes qui étudient les Evangiles comme un simple Hérodote ou un Tite-Live, disent justement que la locution a divers sens et qu'elle se prend quelquefois au sens métaphorique et moral, et qu'à ce point de vue, elle peut s'appliquer et s'applique de fait à des hommes.

Ils ajoutent : C'est dans ce sens qu'on doit l'appliquer à Jésus.

La question est de savoir comment Jésus voulait qu'on la lui appliquât et de quelle façon les apôtres la lui ont donnée.

C'est une question de fait et de témoignage. L'Eglise, gardienne de la tradition des apôtres, redisant avec eux et après eux, d'âge en âge, ce qu'ils ont enseigné, l'Eglise affirme que le titre de Fils de Dieu a toujours été, depuis saint Pierre qui le lui a donné le premier, jusqu'à aujourd'hui un titre impliquant non pas une filiation absolue, dans l'identité d'une même nature divine.

Que peut prouver l'exégèse en opposition avec un tel témoignage ? Certes, la raison est libre de refuser sa foi à la parole de l'Eglise comme à celle des apôtres et à celle de Jésus ; mais je ne comprends plus qu'elle vienne dire aux auteurs des livres eux-mêmes, ou, — ce qui est la même chose — aux gardiens fidèles de ses ouvrages : Vous ne savez pas ce que vous écrivez et ce que vous lisez. — En vérité, qu'en peut-elle connaître ? Entendue au sens catholique, l'expression peut paraître étroite ou choquante à certains esprits ; mais si Jésus l'a acceptée au sens, l'historien n'a qu'à le consigner, et il fausse l'histoire, s'il s'y refuse.

(à suivre)

